

# Votre **solution** de planning: **PlanningPME**

## Pourquoi choisir PlanningPME ?

Un planning **simple** et **performant** disponible sur PC, MAC \*, Linux \*, iPhone, iPad et Android

Une **utilisation illimitée**: gestion du personnel et des horaires, planning des formations, gestion de salles, suivi des chantiers, gestion de projets, maintenance et gestion de parc, aide à la personne, gestion de temps, agenda partagé...

Une **intégration** avec votre système d'informations.

(\*) en version web dans votre navigateur

## Vos avantages



Gain de **temps**



**Performance** de l'entreprise



Economie d'**argent**

### Contrat de maintenance



Le contrat donne accès :

- Aux **corrections** d'éventuels dysfonctionnements
- Aux **mise à jour** régulières du logiciel
- A notre **Hot-line** pour des questions d'assistance
- A l'abonnement au logiciel de **prise de contrôle à distance**
- Aux **suggestions** d'évolutions du logiciel

Le prix du contrat de maintenance s'élève à **25%** du prix de votre configuration par an.

### Mises à jour du logiciel



- La mise à jour donne accès aux éventuels dysfonctionnements du logiciel
- La mise à jour intègre des suggestions de fonctionnalités de la part de nos clients

Le prix de la mise à jour (hors maintenance) s'élève à **30%** du prix de votre configuration par an.

*Le contrat de maintenance doit être **souscrit lors de la première acquisition** des licences du logiciel. Vous pouvez toute fois souscrire ultérieurement au contrat de maintenance à la condition d'avoir acheté au préalable **la dernière mise à jour**.*

### Services de mise en œuvre

#### StarterKit : 400 € HT



- Aide à l'installation
- Conseil au paramétrage
- Fonctionnalités avancées
- Utilisation à long terme

#### Formation : 800 € HT



Niveau 1 : Formation des utilisateurs par groupe et selon les profils définis.  
Niveau 2 : Optimisation, paramétrage, assistance au perfectionnement et questions d'utilisation avancée.

# Conditions Générales de Vente applicables à compter du 1er Novembre 2011

**Article 1 - Généralités : Produit ou logiciel** désigne ici la gamme des outils de gestion de temps édités par TARGET SKILLS. **Clients** ou **Vous** ou **Utilisateurs** désignent toute personne physique ou morale destinataire du produit ou des services associés susceptibles de commander ou d'utiliser les logiciels. TARGET SKILLS propose les services suivants concernant les logiciels édités :

**1.1 Maintenance** : Ce service comporte deux points; il s'agit d'une part d'un accès au téléchargement des mises à jour; et d'autre part vous pouvez accéder à l'assistance par téléphone au 01 69 47 10 00, de 9h à 18h du lundi au vendredi, ou par mail selon le contrat souscrit.

Le contrat de maintenance doit être **souscrit lors de la première acquisition** des logiciels en mode licence. Vous pouvez toute fois souscrire ultérieurement au contrat de maintenance à la condition d'avoir acheté au préalable la **dernière mise à jour**.

**1.2 Audit** : Définition des besoins et de la solution logiciel adaptée, formalisée dans un cahier des charges.

**1.3 Installation** : Mise en place des logiciels au sein de l'infrastructure informatique du client afin que le logiciel réponde aux fonctions décrites dans sa documentation.

**1.4 Paramétrage** : Définition des structures des logiciels nécessaires à l'utilisation envisagée du produit par le client et transfert de compétences vers les administrateurs fonctionnels de l'application paramétrée.

**1.5 Développement spécifique** : Développements informatiques complémentaires réalisés en dehors des fonctions de base de la version commerciale des logiciels. Ces développements seront réalisés suite à la demande d'un client qui aura préalablement établi un cahier des charges approuvé par TARGET SKILLS. La demande d'un développement spécifique amène **obligatoirement** un contrat de maintenance.

**1.6 Optimisation** : Prise en compte de nouveaux besoins clients pour une utilisation avancée et complète des logiciels.

**1.7 Formation des utilisateurs** : TARGET SKILLS vous propose qu'un formateur agréé et habilité délivre des attestations valables au titre de la formation professionnelle au sein de votre entreprise.

**Article 2 - Champs d'application** : Les présentes conditions générales de vente sont applicables à la vente des logiciels et des services associés. Les conditions générales de vente sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre TARGET SKILLS et ses clients finaux en France ou à l'Étranger, quel que soit le lieu de livraison. Seul TARGET SKILLS pourra les établir. Sans l'accord préalable de TARGET SKILLS, aucune dérogation aux présentes conditions générales de vente ne sera admise. TARGET SKILLS se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

## Article 3 – Droit d'Utilisation Annuel

Les produits peuvent être vendus sous forme de licence ou sous la condition "D.U.A" et spécifiés comme tel sur le devis.

**3.1 Définition : Le Droit d'Utilisation Annuel (D.U.A.)** est un abonnement annuel qui confère au client le droit d'utiliser le logiciel vendu par la Société pour une année complète. Le client ne pourra utiliser le logiciel concerné uniquement s'il s'est préalablement acquitté de la redevance annuelle. A défaut, le client perdra totalement la jouissance du logiciel.

**3.2 Prix du DUA** Le prix du DUA figurant sur le devis accepté par le Client correspond à la redevance annuelle pour une seule année d'utilisation du logiciel acheté par le Client. Le prix du DUA vendu par la Société Target Skills pourra sensiblement varier d'une année sur l'autre en fonction de la modification des tarifs pratiqués par son fournisseur qui est aussi l'éditeur du logiciel. La Société en informera le Client avant l'expiration du Droit d'utilisation annuel du logiciel. En cas d'augmentation du prix de plus de 15 %, le Client pourra refuser le nouveau tarif proposé et devra notifier son refus à la Société avant la date anniversaire du DUA. Celui-ci sera alors résilié de plein droit sans indemnités de part et d'autre.

**3.3 Durée et Renouvellement du DUA** Le DUA est conféré pour une durée d'un an à compter de sa date d'effet, laquelle sera communiquée au client par la société et interviendra, au plus tard, un mois après l'acceptation du devis par le client. A défaut de volonté contraire du Client manifestée par LRAR 30 jours avant l'expiration du DUA, ce dernier sera automatiquement renouvelé et le Client sera donc tenu de s'acquitter du prix du DUA pour l'année concernée.

## 3.4 Perte du Droit d'Utilisation Annuel

En cas de perte ou caducité du D.U.A., le client ne pourra à nouveau utiliser le logiciel que s'il s'acquitte d'une redevance égale au D.U.A qui aurait dû être payé si le contrat avait perduré depuis la date de la perte du D.U.A. jusqu'au jour de la demande du Client d'être à nouveau bénéficiaire du D.U.A.

## 3.5. Mode Licence

Les logiciels qui seront acquis par le Client selon le mode licence (mode par défaut) pourront être utilisés sans que le Client n'ait besoin de s'acquitter d'un D.U.A.

**Article 4 - Prix** : Les prix des produits et des services sont indiqués en Euros hors taxes. Concernant les services, les prix n'incluent pas les frais de déplacement – si nécessaires pour assurer le service du client. Ils seront facturés en sus. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de TARGET SKILLS. Pour tout produit expédié hors Union Européenne et DOM-TOM, le prix est calculé Hors Taxes automatiquement sur la facture. Les droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'implantation ou taxes d'Etat susceptibles d'être exigibles sont à la charge du client. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en Euros.

Prix promotionnels et remises : Des promotions et/ou remises vous sont proposées sur nos produits à période fixe et délimitée. TARGET SKILLS vous fera bénéficier des promotions les plus avantageuses possibles. TARGET SKILLS se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits et services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment où la commande est enregistrée. Les informations relatives aux prix et à la disponibilité des produits peuvent faire l'objet de modifications et ne sont données qu'à titre indicatif. Sauf dénonciation par TARGET SKILLS ou par le client, par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins un mois avant son expiration, le contrat d'assistance sera automatiquement reconduit par tacite reconduction.

**Article 5 - Commandes** : TARGET SKILLS s'engage à accepter votre commande dans les termes des présentes conditions générales de vente. Toute commande passée auprès de TARGET SKILLS est ferme et définitive pour le client dès réception d'un bon de commande. La conformité d'un bon de commande nécessite qu'il mentionne toutes les indications suivantes : « Bon pour Accord » et signature, ainsi que pour les sociétés leur cachet. Les commandes sont acceptées par TARGET SKILLS si elles sont exclusivement transmises par fax ou par courrier. TARGET SKILLS se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. A réception de votre commande TARGET SKILLS adressera la ou les factures correspondantes par courrier postal ou par e-mail.

**Article 6 - FACTURATION ET PAIEMENT : 6.1 Facturation** : Sauf accord particulier, le règlement est exigible à la commande. Les commandes émanant des Administrations ou des Grands Comptes sont acceptées sous réserve de la remise d'un bon de commande conforme. En cas d'acceptation, le règlement est exigible à la date d'échéance indiquée sur la facture. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé. Les factures sont payables par chèque ou virement bancaire au siège social de TARGET SKILLS ou encore par PAYPAL.

**6.2 Paiement** : En cas de non-paiement à l'échéance, TARGET SKILLS exigera le règlement immédiat de toutes les factures non échues. Des pénalités au taux d'une fois et demie le taux d'intérêt légal, applicables par la Loi NRE du 15 mai 2001, seront appliquées 8 jours après mise en demeure restée infructueuse. Par ailleurs, après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, le débiteur sera tenu à titre de clause pénale, en plus des intérêts de retard de règlement, au paiement d'une somme forfaitaire égale à 10% du montant total TTC de la facture. Le retard de paiement pourra donner lieu à la suspension des commandes et livraisons en cours et au retrait de toute possibilité de délai de paiement tel que mentionné ci-dessus. Ce retard pourra également obliger le client à restituer les produits à TARGET SKILLS.

**Article 7 - LIVRAISON** : Par livraison du produit, Target Skills entend le boîtier du CD-ROM PlanningPME facturé à 9 Euros HT.

**7.1 Lieux de livraison** : La livraison du produit commandé sera effectuée, sauf stipulation particulière, dès réception de votre bon de commande. Le produit sera livré à l'adresse de livraison que vous avez indiquée au cours du processus de passation de commande.

**7.2 Délais de livraison** : Le délai de livraison du produit comprend le temps de préparation du colis et le temps d'acheminement. Votre colis vous est envoyé dès réception du bon de commande qui fait preuve d'achat.

**7.3 Délais de livraison pour les développements** : Concernant un service TARGET SKILLS indiquera dans sa proposition contractuelle les délais envisagés et se mettra en relation avec le client pour préciser la date exacte de livraison des prestations associées.

**7.4 Livraison du produit** : Le produit livré consistera en un support CD-ROM du produit commandé ainsi qu'une documentation. Si aucun CD-ROM n'a été commandé, vous recevrez un e-mail contenant le lien pour télécharger la version commercialisée de nos produits ainsi que les clefs d'activation correspondantes.

**Article 8 - REFERENCEMENT : 8.1 Pré-référencement** : le pré-référencement de logiciel en mode licence est à effectuer par le client dans le logiciel dès validation de la commande par TARGET SKILLS qui fournira les codes nécessaires au référencement. Après le pré-référencement, le client peut créer jusqu'à 200 taches dans le planning, le temps de procéder au règlement.

**8.2 Référencement définitif** : le référencement définitif peut être effectué par le client dans les logiciels en mode licence dès réception du paiement par TARGET SKILLS, le logiciel sera ainsi complètement débridé.

**Article 9 - RESERVE DE PROPRIETE :** TARGET SKILLS conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement de l'intégralité du prix. A défaut de paiement intégral du prix des produits en principal et intérêts, TARGET SKILLS pourra reprendre la marchandise non payée entre les mains des sous acquéreurs ou en exiger le paiement direct de la part de ceux-ci. En cas de non-paiement ou de paiement incomplet, TARGET SKILLS aura la faculté d'engager, aux frais du client, une procédure visant à les recouvrer.

**Article 10 - RESPONSABILITE :** De convention expresse entre les parties, TARGET SKILLS est soumise au titre des présentes à une obligation de moyen. En aucun cas TARGET SKILLS ne peut être responsable de dommages indirects ou immatériels, de dommages liés à un retard de livraison, un manquant ou une avarie, de dommages liés à une non-conformité aux besoins du client, ou de dommages dus à une cause indépendante de la volonté de TARGET SKILLS. Ainsi, TARGET SKILLS ne serait être tenu pour responsable en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications.

**Article 11 - DROITS INCORPORELS SUR LES LOGICIELS :** La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leur ayants-droit. Le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales. Le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la production même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ainsi que l'engagement de poursuites.

**Article 12 - CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE :** Les contrats de vente avec les clients sont soumis à la loi française. Tout litige relatif aux ventes intervenues avec les clients, est à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Evry.

# Conditions Générales d'Utilisation des logiciels en mode licence

## **Article 1 - Droit d'utilisation**

Target Skills autorise le Client à utiliser le Logiciel sous licence et sa documentation associée à titre personnel non exclusif, non cessible et conformément à sa destination telle que décrite aux présentes Conditions Générales.

## **Article 2 - Utilisation du Logiciel**

L'utilisation du logiciel s'entend de sa reproduction permanente ou provisoire en vue de permettre son fonctionnement conformément aux prescriptions du présent contrat et de la documentation associée au Logiciel, dans la mesure où le chargement, l'affichage, l'exécution, la transmission ou le stockage du Logiciel nécessitent une reproduction. Le Logiciel doit être utilisé conformément à sa destination exclusive de tout autre, à savoir : conformément aux stipulations des présentes Conditions Générales et de la documentation associée au Logiciel, et en particulier sur un matériel donné et pour un site donné, avec soin, notamment en ce qui concerne le support magnétique ou le CD-ROM, exclusivement pour les seuls besoins personnels et professionnels du Client, à titre exceptionnel et provisoire et aux risques et périls du Client sur un autre site ou sur un autre matériel, uniquement dans le cadre des procédures de secours, à l'exclusion de tout usage en service bureau, en facilities management et/ou au service d'un tiers. Par dérogation, le droit d'utiliser le Logiciel pourra être étendu à un ou plusieurs autres matériels ou sites limitativement énumérés avec l'accord exprès écrit et préalable de Target Skills et ce, en contrepartie d'une redevance complémentaire dont le montant devra être arrêté contractuellement. Sous les environnements Citrix et Terminal Serveur, le client s'engage à déclarer à TARGET SKILLS le nombre exact d'utilisateurs du logiciel PlanningPME. Dans ce cas, le client doit acheter une licence pour chaque utilisateur de PlanningPME.

Le client autorise les contrôles inopinés des conditions d'utilisation du logiciel, par une personne désignée par TARGET SKILLS. Toute utilisation du Logiciel non conforme à sa destination telle que visée ci-dessus constituerait une atteinte aux droits d'exploitation du Logiciel et de ce fait, le délit de contrefaçon conformément aux dispositions de l'article L.335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. Ainsi, il est notamment interdit au Client de procéder à : Toute autre reproduction que celle prévue aux présentes Conditions Générales et rendue nécessaire par l'utilisation du Logiciel conformément à sa destination, toute traduction, adaptation, arrangement ou autre modification du Logiciel et la reproduction du Logiciel en résultant, l'utilisation du Logiciel conformément à sa destination ne nécessitant aucune traduction, adaptation, arrangement ou modification, toute intervention sur les programmes composant le Logiciel quelle qu'en soit la nature, y compris aux fins de correction des erreurs susceptibles d'affecter le Logiciel dans la mesure où le droit de correction desdits erreurs est réservé au bénéfice exclusif de Target Skills conformément aux dispositions de l'article "Garantie Contractuelle-Référencement" ci-dessus et aux conditions d'exécution des prestations de Target Skills Assistance ou de maintenance qui auraient été souscrites par le Client, toute reproduction du code du Logiciel ou la traduction de la forme de ce code en vue d'obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité du Logiciel avec d'autres Logiciels créés de façon indépendante, les informations nécessaires à l'interopérabilité étant, conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales, rendues accessibles au Client, toute mise à disposition du Logiciel directe ou indirecte au bénéfice d'un tiers, à titre gracieux ou onéreux, notamment par location, cession, prêt. Le Logiciel est livré exclusivement en code objet et non en code source.

## **Article 3 - Copie de sauvegarde**

Le Client est autorisé à effectuer une copie de sauvegarde pour préserver l'utilisation du Logiciel conformément aux dispositions de l'article L.122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle.

## **Article 4 - Garantie contractuelle-Référencement**

Le Référencement fait partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation des Logiciels Target Skills dont le Client déclare avoir pris connaissance et acceptées. Target Skills accorde une garantie contractuelle au Client, pendant un délai de trois mois à compter de la date de facture de la redevance d'utilisation du Logiciel, en cas de survenance d'anomalie d'installation reproductible imputable exclusivement au Logiciel. Cette garantie est accordée sous réserve que le Client ait respecté les procédures visées dans la documentation. Dans le cadre de cette garantie, Target Skills s'engage à fournir au Client un nouvel exemplaire du Logiciel sur support magnétique, à réception du Logiciel sous licence défectueux sous la double condition suivante : avoir référencé le logiciel à Target Skills, avoir retourné le support litigieux dans son emballage d'origine en recommandé avec accusé de réception. Les frais d'envoi sont à la charge du Client. Il appartient, alors, au Client, de fournir les noms des ordinateurs utilisant le Logiciel et de l'adresser à Target Skills pour référencer le Logiciel.

Le Client dispose d'une utilisation limitée du Logiciel : jusqu'au moment où il a pré-enregistré le Logiciel par l'intermédiaire de la fonction " Référencement via Internet " ou " Référencement par fichier " du Logiciel, qu'il est payé le montant de la facture correspondant aux licences du logiciels et qu'il ait enregistré le Logiciel par l'intermédiaire de la fonction " Référencement via Internet " ou " Référencement par fichier " du Logiciel. Target Skills adressera au Client, dans les meilleurs délais, le fichier de référencement par courrier ou par messagerie électronique à compter de la réception des noms des ordinateurs utilisant le Logiciel.

## **Article 5 - Preuve**

Il appartient au Client de sauvegarder et d'éditer, sous sa seule responsabilité la présente version des Conditions Générales d'Utilisation des Logiciels. Le référencement par le Client ou l'installation du Logiciel entraîne nécessairement son acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Feront preuve entre les parties les informations (noms des ordinateurs) reçues par Target Skills et enregistrées par cette dernière suite aux informations transmises directement ou indirectement par le Client. Feront preuve entre les parties l'envoi du fichier de pré-enregistrement par Target Skills au Client ou bien le pré-enregistrement du Logiciel via Internet par l'intermédiaire de la fonction " Référencement via Internet" du Logiciel et l'envoi du fichier d'enregistrement par Target Skills au Client ou bien l'enregistrement du Logiciel via Internet par l'intermédiaire de la fonction " Référencement via Internet" du Logiciel pour permettre l'utilisation du Logiciel conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation des Logiciels.

## **Article 6 - Mise en garde**

Le Client a choisi le Logiciel au regard de la documentation et des informations qu'il reconnaît avoir reçues. Il appartient au Client d'évaluer de façon extrêmement précise ses propres besoins, d'apprécier leur adéquation au Logiciel et de s'assurer qu'il dispose de la compétence particulière pour l'utilisation du Logiciel. Il appartient au Client de s'assurer que ses structures propres sont susceptibles d'admettre le traitement du Logiciel choisi et qu'il dispose de la compétence nécessaire pour sa mise en œuvre. Il appartient notamment au Client de vérifier l'adéquation du Logiciel à son environnement technique. Le Client reconnaît avoir été informé de la possibilité de se faire assister par Target Skills ou tout professionnel de son choix, s'il juge ne pas être en mesure d'utiliser ledit Logiciel selon les conditions visées dans les présentes. Il est conseillé au Client de souscrire une maintenance auprès d'un prestataire de son choix, une assurance contre le vol et les incendies. Lors de l'installation du Logiciel.

## **Article 7 - Interopérabilité**

Conformément aux dispositions de l'article L.122-6 1 du Code de la Propriété Intellectuelle, le Client pourra obtenir auprès de Target Skills les informations nécessaires à l'interopérabilité du Logiciel avec d'autres Logiciels créés de façon indépendante. Les informations nécessaires à l'interopérabilité du Logiciel seront fournies au Client à sa demande qui sera formulée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Target Skills. Il est expressément convenu que les informations ainsi obtenues par le Client ne peuvent être : o ni utilisées à des fins autres que la réalisation de l'interopérabilité du Logiciel avec d'autres Logiciels créés de façon indépendante, o ni communiquées à des tiers, sauf si cela est nécessaire à l'interopérabilité du Logiciel et sauf si une telle communication ne porte pas atteinte à l'exploitation normale du Logiciel ou ne cause pas un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de Target Skills. Le Client sollicitera l'accord de Target Skills préalablement à la communication à des tiers des informations obtenues de Target Skills dans le cadre du présent article, o ni utilisées pour la mise au point, la reproduction ou la commercialisation d'un Logiciel dont l'expression serait substantiellement similaire à celle du Logiciel ou pour tout autre acte portant atteinte aux droits d'auteur sur le Logiciel. Le Client est seul responsable des atteintes aux droits d'auteur ou aux intérêts légitimes de Target Skills résultant de la divulgation des informations obtenues de Target Skills à des fins d'interopérabilité du Logiciel ou des travaux effectués par le Client ou par un tiers même autorisé par Target Skills à des fins d'interopérabilité du Logiciel. De manière générale, le Client est seul responsable des conséquences dommageables qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement du Logiciel en raison de son interopérabilité avec d'autres Logiciels créés de façon indépendante.

## **Article 8 - Responsabilité**

Cet article vaut tant pour les Conditions Générales que pour les prestations de Target Skills Assistance qui auraient été souscrites par le Client. Dans le cadre des présentes, les parties conviennent que Target Skills est soumise à une obligation de moyens. Le Logiciel est utilisé sous les seuls direction, contrôle et responsabilité du Client. En conséquence, Target Skills ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des incidents dus à des erreurs de codification, informations inexacts ou manœuvres anormales par rapport à l'utilisation du Logiciel spécifiée dans la documentation. En toute état de cause et quel que soit le fondement de la responsabilité de Target Skills, et ce y compris au titre de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998, les dommages et intérêts et toute réparation dus par Target Skills au Client toutes causes confondues ne pourront excéder les sommes versées par le Client en contrepartie du droit d'utilisation des Logiciels. Target Skills ne sera en aucun cas être tenue responsable tant à l'égard du Client qu'à l'égard de tiers, pour tout dommage indirect, tel que pertes d'exploitation, perte de clientèle, préjudice commercial, atteinte à l'image de marque, perte de données et/ou de fichiers ainsi que pour tout incident et/ou indisponibilité qui pourraient survenir sur le réseau téléphonique et qui constitueraient ainsi, pour Target Skills, un cas de force majeure.

#### **Article 9 - Propriété intellectuelle**

Target Skills garantit au Client qu'elle est soit titulaire des droits patrimoniaux sur le Logiciel et sa documentation, soit d'une autorisation de l'auteur du Logiciel et qu'elle peut en conséquence librement accorder au Client le droit d'utilisation prévu aux présentes Conditions Générales. L'autorisation d'utilisation accordée par Target Skills n'entraîne aucun transfert de propriété intellectuelle au bénéfice du Client. En conséquence, celui-ci s'interdit tout agissement, tout acte, pouvant porter atteinte directement ou indirectement aux droits d'auteur sur le Logiciel. Le Client est informé que le Logiciel est protégé par la législation sur la propriété intellectuelle (lois n°92-597 du 1er juillet 1992 et n°94-361 du 10 mai 1994). En conséquence, le Client prendra toutes les mesures nécessaires à la protection des droits de propriété intellectuelle portant sur le Logiciel. A ce titre, il maintiendra en bon état toutes les mentions de propriété et/ou de copyright qui seraient portées sur les éléments constitutifs du Logiciel et de la documentation; de même, il fera figurer ces mentions sur toute reproduction totale ou partielle qui serait autorisée par Target Skills, et notamment sur la copie de sauvegarde. En cas de tentative de saisie, le Client devra en aviser immédiatement Target Skills et élever toute protestation contre la saisie, prendre toutes mesures pour faire connaître les droits de propriété sur le Logiciel. Dans le cadre d'une activité professionnelle, le Client s'engage à prendre, à l'égard de son personnel et de toute personne extérieure qui aurait accès au Logiciel, toutes les mesures nécessaires pour assurer le secret, la confidentialité et le respect des droits de propriété du Logiciel. Le Client ne devra pas laisser le support disquette ou le CD-ROM directement accessible à des tiers non expressément autorisés par Target Skills, et en cas de perte ou de vol du Logiciel, Target Skills ne sera en aucun cas tenue de mettre gratuitement un nouvel exemplaire du Logiciel à la disposition du Client.

#### **Article 10 - Informatique et Libertés**

Toutes les informations collectées sont nécessaires aux traitements de vos demandes relatives aux présentes Conditions Générales. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification auprès des services internes de Target Skills conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés.

#### **Article 11 - Contrôle**

Le Client s'engage à permettre le contrôle des conditions dans lesquelles le Logiciel est utilisé, par toute personne mandatée à cette fin par Target Skills, en tout lieu et à tout moment.

#### **Article 12 - Redevance**

En contrepartie du droit d'utilisation du Logiciel qui lui est concédé, le Client s'engage à régler le montant de la redevance pour chaque Logiciel concerné. Dans le cas où le Client n'aurait pas réglé ladite redevance, les présentes conditions seront automatiquement résiliées après mise en demeure au Client, par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet au terme d'un délai de quinze jours, de s'acquitter du montant de la redevance.

#### **Article 13 - Durée**

Le droit d'utilisation du Logiciel est concédé au Client pour toute la durée de protection du Logiciel conformément à la législation sur la propriété intellectuelle. L'acquisition par le Client d'un exemplaire d'une nouvelle version d'un Logiciel donnera lieu au transfert du droit d'utilisation accordé au Client sur cette nouvelle version, et à la renonciation par le Client à toute prérogative d'utilisation sur les versions précédant la nouvelle version.

Les frais supplémentaires liés à l'acquisition d'un exemplaire d'une nouvelle version proposée sont à la charge du Client.

#### **Article 14 - Cession**

Le Client s'interdit expressément de céder ou de transmettre à tout tiers, y compris l'une quelconque de ses filiales, même à titre gratuit, tout ou partie des droits et/ou obligations qu'il tient des présentes Conditions Générales.

#### **Article 15 - Résiliation**

Indépendamment des dispositions de l'article 13, en cas de manquement grave par le Client à l'une des obligations définies aux présentes conditions, non réparé dans un délai de trente jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le manquement en cause, Target Skills aura la faculté de résilier les présentes Conditions Générales sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre. Dans ce cas, le Client s'engage à restituer à Target Skills l'ensemble des éléments constitutifs du Logiciel qui ont été remis ainsi qu'à détruire ou restituer à Target Skills, toutes les copies ou reproductions qu'il aurait pu en effectuer sous une forme quelconque et ce, dans un délai d'un mois à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception de Target Skills constatant la résiliation des présentes Conditions Générales

#### **Article 16- Exportation**

Le Client s'engage à respecter strictement les lois et règlements en matière d'exportation en vigueur en France.

#### **Article 17- LOI ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

***LES PRÉSENTES CONDITIONS SONT SOUMISES A LA LOI FRANCAISE. EN CAS DE LITIGE, COMPÉTENCE EXPRESSE EST ATTRIBUÉE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MÊME POUR LES PROCÉDURES D'URGENCE OU LES PROCÉDURES CONSERVATOIRES EN RÉFÉRÉ OU PAR REQUÊTE.***